

J'aimerais féliciter le ministre du bill. Je crois que des gens ont souligné certains des problèmes qui s'y rattachent aujourd'hui. Nous espérons que le ministre en tiendra compte et aura peut-être des modifications à proposer, pas nécessairement à cette session-ci, même si des changements sont peut-être nécessaires dès maintenant, mais peut-être l'année prochaine si on le juge à propos.

Le bill comporte un avantage que j'aimerais signaler. Sauf erreur, le contrôle de la pollution continuera de relever du ministre des Pêches et des Forêts jusqu'à ce que l'autorité régionale commence à s'exercer. Je trouve cette disposition excellente. Nous ne savons pas combien il s'écoulera de temps avant que ces divers organismes de gestion des eaux soient établis. Si nous prenons encore le Fraser comme exemple, nous remarquons que le ministre des Pêches et des Forêts a insisté pour qu'on établisse des contrôles satisfaisants contre la pollution. Je ne vois vraiment pas comment l'établissement éventuel d'une autorité locale pour la gestion affaiblirait cette position. Bien entendu, cette loi amènera de bons résultats, mais, d'après moi, nous devrions continuer à la considérer en termes de l'avenir, non pas seulement du présent.

M. Thomas M. Bell (Saint-Jean-Lancaster): Monsieur l'Orateur, je serai très bref. Sauf erreur, on est convenu de terminer ce débat ce soir, mais je ne crois pas que nous ayons le temps de passer à l'autre projet de loi que le leader à la Chambre avait prévu pour aujourd'hui, sans trop y réfléchir, peut-être.

Le débat m'a intéressé. J'ai entendu les éloges faits au ministre des Pêches et des Forêts, mais je ne pense pas que je puisse me laisser emporter autant que certains autres députés. Néanmoins, j'ai un compliment à lui faire: je le félicite d'avoir encouragé les gens à manger du poisson. Cela n'a rien à voir avec le bill à l'étude, mais je connais ses projets à ce propos pour mercredi soir et je suis au courant des autres activités à Ottawa. Je pense que c'est une démarche appropriée et qu'on doit louer les efforts du ministre.

J'estime que le député de South Shore (M. Crouse) a fort bien présenté notre thèse. D'autres députés ont également accompli de l'excellent travail. Les pouvoirs accordés par ce projet de loi sont bien étendus. J'espère que le ministre les utilisera judicieusement. Comme on l'a dit plus tôt, nous lui souhaitons bonne chance. Il y a deux questions, cependant, dont je voudrais parler. Elles ont trait à la rivière Saint-Jean et d'une certaine façon se rattachent à la pollution.

Je suis certain que tous les députés connaissent la belle rivière Saint-Jean réputée pour la pêche sportive et commerciale du saumon. La première chose s'est effectivement produite et on a fait allusion à la seconde. Dans les deux cas, ce sont des exemples que nous devons suivre, afin de régler équitablement la question de la pollution. Premièrement, le ministre a jugé nécessaire d'intervenir au sujet de la saison de pêche du saumon. Je veux parler de la saison de la pêche commerciale du saumon dans le port de Saint-Jean et dans les régions où le gouvernement fédéral a juridiction. Même si je crois qu'à certains égards, la mesure était nécessaire, je me suis opposé à la Chambre à l'étendue des restrictions. De plus, aucun avis n'avait été donné et les fonctionnaires du ministère ont donné l'impression qu'ils n'étaient pas au courant des dates d'ouverture et de clôture de la saison.

Sans reprendre toute l'histoire, j'espère seulement que le ministre, quand il mettra la loi en application, annoncera le plus tôt qu'il le pourra les résultats qu'il compte obtenir par le changement de saison, car cela a beaucoup d'importance pour les pêcheurs marchands. J'espère qu'on procédera à des études afin qu'au moment d'agir, on sache exactement où l'on va. J'espère que des renseignements complets seront recueillis et fournis aux pêcheurs. Et j'espère que les saumons qu'ils espèrent relâcher pourront remonter les cours d'eau et que les résultats obtenus seront appréciés par les pêcheurs.

• (9.50 p.m.)

La seconde question dont je veux parler se rapporte à un problème qui a peut-être été présenté d'une façon hypothétique dans les déclarations concernant la pollution de la rivière Saint-Jean et des industries qui se trouvent à son embouchure. Le ministre se souviendra que j'ai posé une question à ce sujet et je ne signale la chose que pour exprimer l'espoir qu'avec les vastes pouvoirs que ce bill lui accorde, le ministre s'occupera de la rivière tout entière. J'espère qu'il y aura un programme d'ensemble et que chaque industrie sera considérée, où qu'elle soit située le long de la rivière. J'espère que le public sera entièrement informé de ce que fait le ministre. Ce sont deux questions d'une importance extrême pour le pêcheur commercial et pour le travail fourni par les industries dans les Maritimes. Avec ces deux avertissements, monsieur l'Orateur, je souhaite bonne chance au ministre dans ses efforts pour préparer l'avenir de l'industrie de la pêche.

[M. Thomson.]